

Femmes autochtones

Contexte

Historiquement, le système de justice pénale a exercé une discrimination contre les Autochtones en fournissant une sanction juridique à leur oppression. L'oppression des générations précédentes a poussé les Autochtones dans leur situation actuelle de détresse sociale et économique. Aujourd'hui, un système de justice apparemment neutre continue à discriminer les générations contemporaines en appliquant des lois qui ont un effet nuisible sur les populations ayant un statut socioéconomique inférieur. Pour changer cette situation, la société canadienne devra résolument s'engager à mettre fin à l'inégalité sociale¹.

- En 2011, environ 1 400 685 Autochtones représentaient 4,3% de la population du Canada².
- La population autochtone au Canada est beaucoup plus jeune que la population non-autochtone. Près de la moitié (46%) des Autochtones ont moins de 25 ans³.
- Le système de justice canadien est souvent vécu par les Autochtones comme étranger à leur culture et inapproprié pour aborder les conflits dans leurs communautés⁴.

Criminalisation et punition

La victimisation des femmes autochtones purgeant une peine de ressort fédéral inclut les agressions sexuelles et physiques [ainsi que] la violence émotionnelle et psychologique vécue avant leur incarcération. Une foule d'abus ont été perpétrés historiquement dans les pensionnats indiens, les écoles industrielles et les foyers nourriciers et d'adoption. De plus, l'inégalité d'accès à la formation et à l'emploi, conjugués à l'oppression sociétale vécue par plusieurs générations, contribuent à l'intériorisation de l'oppression⁵.

- Il existe un lien entre la criminalisation et la victimisation des femmes et des filles autochtones⁶.
- Des différences entre les notions de justice autochtones et non autochtones peuvent entraîner des malentendus quant aux actions et réaction des Autochtones dans le système de justice. Souvent, la police, les avocats, les juges et les jurys comprennent mal leurs paroles, leurs comportements et leur langage corporel⁷.
- La surreprésentation des Autochtones dans le système canadien de justice pénale est un

¹ *Report of the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba: The Justice System and Aboriginal People*, vol 1, ch 4, à Conclusion (Winnipeg: Gouvernement du Manitoba, 2001), en ligne: Gouvernement du Manitoba <www.ajic.mb.ca/volume1/chapter4.html>.

² Statistique Canada, *Les peuples autochtones au Canada: Premières Nations, Métis et Inuits* (Ottawa, ON: Statistique Canada, 2011), en ligne: Statistique Canada <<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>>.

³ Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *Données démographiques sur les autochtones tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011* (Ottawa, ON: Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013), en ligne: <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1370438978311/1370439050610>>.

⁴ L'enquêteur correctionnel du Canada, *Une question de spiritualité: Les autochtones et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (Ottawa: Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2012) p. 12, en ligne: Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada <<http://oci-bec.gc.ca/ent/rpt/pdf/oth-aut/oth-aut20121022-fra.pdf>>.

⁵ Statistique Canada, *Femmes au Canada: Rapport statistique fondé sur le sexe* (Ottawa: Ministère de l'Industrie Canada, 2006) p. 195, en ligne: Statistique Canada <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/89-503-x2010001-fra.htm>>.

⁶ Association des femmes autochtones du Canada, *Des pensionnats indiens aux prisons*, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada <http://www.nwac.ca/sites/default/files/imce/WEBSITES/201104/insert1_final%20web%20-english.pdf>.

⁷ Patricia Monture-Angus, *Thunder in My Soul: A Mohawk Woman Speaks* (Halifax: Fernwood Publishing, 2002) p. 195.

exemple du racisme hérité de la colonisation⁸.

- Même si Service correctionnel Canada (SCC) a construit un «pavillon de ressourcement» pour tenter de répondre aux besoins particuliers des détenues autochtones, 90% de celles pour qui le pavillon a été conçu ne peuvent y accéder en raison d'une échelle de classement et de critères d'admission discriminatoires⁹. Cette exclusion peut être perçue comme une double forme de punition, les détenues autochtones étant privées d'une part de leur liberté et d'autre part d'un accès à leur culture¹⁰.
- Les femmes et les filles autochtones sont souvent incarcérées pour des infractions telles des bris de probation ou de conditions, ou pour avoir omis de se présenter en Cour. La multiplication de ces infractions relativement mineures mènent souvent à de longues peines de prison et à des classements de sécurité de plus en plus sévères¹¹.

Femmes autochtones en prison

- Selon SCC, la détenue autochtone typique est jeune (27 ans), peu instruite et ayant peu d'occasions d'emploi. Elle est souvent au chômage ou sous employée quand elle commet son délit, et seul soutien de deux ou trois enfants. Elle a souvent quitté le foyer familial très tôt pour échapper à la violence. Elle peut être forcée de se prostituer parce qu'elle a besoin d'argent et ne peut pas trouver de travail. Elle est vraisemblablement victime de racisme, de stéréotypes et discrimination fondés sur sa race et sa couleur. Il y a de grandes chances pour qu'elle connaisse un jour une relation de violence, qui génère habituellement des enfants. La situation qu'elle a fuie en quittant sa famille se poursuit sous forme de violence physique, sexuelle et émotionnelle. Ses difficultés sociales et économiques se perpétuent sans fin¹².
- L'incarcération excessive des Autochtones, et en particulier des femmes autochtones, est une forme de discrimination systémique au sien du système de justice canadien,¹³ et fait partie de l'héritage colonial du Canada¹⁴.
- 63% de toutes les femmes incarcérées au Canada sont autochtones¹⁵. Le taux d'incarcération des femmes autochtones a augmenté de 85,7% au cours de la dernière décennie¹⁶.

⁸ Association des femmes autochtones du Canada. *Les femmes autochtones et la justice réparatrice*. 2007. En ligne au <<http://www.nwac-hq.org/fr/documents/AboriginalWomenandRestorativeJusticeFrancais.pdf>>.

⁹ L'enquêteur correctionnel du Canada, *Une question de spiritualité: Les autochtones et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2012) p. 3, en ligne: Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada <<http://oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/oth-aut/oth-aut20121022-fra.pdf>>.

¹⁰ Robyn Maynard, «Criminal (in) justice: An interview with Gillian Balfour» *Briarpatch Magazine* (1^{er} mars 2011), en ligne: Briarpatch Magazine <<http://briarpatchmagazine.com/articles/view/criminal-injustice>>.

¹¹ Association des femmes autochtones du Canada, *La condition féminine importe Focus jeunes II*, p. 25, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada <http://www.nwac.ca/sites/default/files/imce/Gender%20Matters%20French/Jeunes2_LCFI-5.pdf>.

¹² Norma Greene, *Profil des autochtones incarcérés dans un établissement fédéral* (2013), en ligne: Service correctionnel Canada <<http://www.csc-scc.gc.ca/autochtones/002003-1009-fra.shtml>>.

¹³ L'enquêteur correctionnel du Canada, *Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada 2005-2006* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2006), p. 11, en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada <<http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/annrpt/annrpt20052006-fra.aspx>>.

¹⁴ Association des femmes autochtones du Canada. *Les femmes autochtones et la justice réparatrice*. 2007. En ligne au <<http://www.nwac-hq.org/fr/documents/AboriginalWomenandRestorativeJusticeFrancais.pdf>>.

¹⁵ Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) p. 54, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

¹⁶ L'enquêteur correctionnel du Canada, *Une question de spiritualité: Les autochtones et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2012) p. 3, en ligne: Bureau de l'enquêteur correctionnel du

- Les détenues des Premières nations, métisses et inuites sont systématiquement classées plus à risque que les femmes non autochtones¹⁷. Près de 50% des détenues classées à sécurité maximale sont des femmes autochtones¹⁸.
- Les détenus autochtones constituent 31% des détenus en isolement¹⁹.
- L'Échelle de classement par niveau de sécurité n'a pas été conçue pour cerner, refléter ou respecter les besoins, les capacités et la situation des femmes ou des membres de groupes racisés. Par conséquent, les femmes autochtones sont classées à des niveaux de sécurité trop élevés qui les rendent inadmissibles aux programmes et réduisent leurs chances de réinsertion dans la communauté²⁰.
- Les détenus autochtones n'ont pas accès en temps opportun aux programmes qui pourraient les préparer à leur mise en liberté²¹. SCC ne s'acquitte pas de son obligation statutaire de garantir aux délinquants autochtones l'aide nécessaire pour retourner dans leurs communautés²².
- Les femmes autochtones sont plus susceptibles que les non autochtones de se voir refuser une libération conditionnelle, et d'avoir purgé une plus grande partie de leur peine lorsqu'elles sont mises en liberté²³. Elles sont également plus susceptibles de voir leur libération conditionnelle révoquée pour des raisons techniques²⁴.

Conditions sociales et justice

- La violence vécue par les enfants autochtones dans les pensionnats indiens se perpétue dans un cycle de traumatismes intergénérationnels. Les personnes ayant été violentées deviennent des agresseurs de femmes et d'enfants dans leurs communautés²⁵.
- Dans les années 1960, le gouvernement fédéral a poursuivi le génocide des peuples autochtones par le biais du système de protection de l'enfance. Les enfants étaient enlevés à leur famille et placés dans des foyers non autochtones, souvent sans le

Canada <<http://oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/oth-aut/oth-aut20121022-fra.pdf>>; Ed Buller, *Aboriginal People*, en ligne: Smart Justice Network of Canada <<http://smartjustice.ca/smart-justice/aboriginal-people/>>.

¹⁷ L'enquêteur correctionnel du Canada, *Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada 2005-2006* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2006), p. 11, en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada <<http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/annrpt/annrpt20052006-fra.aspx>>.

¹⁸ L'enquêteur correctionnel du Canada, *Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada 2009-2010* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2006), p. 45, en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada <<http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/annrpt/annrpt20092010-fra.pdf>>.

¹⁹ L'enquêteur correctionnel du Canada (2013), *Isolement dans le système correctionnel canadien, Mettre fin à l'isolement*, en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada <<http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/comm/presentations/presentations20130322-23-fra.aspx>>.

²⁰ Commission canadienne des droits de la personne, *Protégeons leurs droits: Examen systématique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*. (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2003) p. 28, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <<http://www.chrc-ccdp.ca/fra/content/protégeons-leurs-droits-examen-systemique-des-droits-de-la-personne-dans-les-services>>.

²¹ Association des femmes autochtones du Canada, *Allons vers des modèles de réconciliation culturellement pertinents selon les sexes*, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada <<http://www.nwac.ca/fr/allons-vers-des-mod%C3%A8les-de-r%C3%A9conciliation-culturellement-pertinents-selon-les-sexes>>.

²² L'enquêteur correctionnel du Canada, *Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada 2009-2010* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2012) p. 35, en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada <<http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/annrpt/annrpt20112012-fra.pdf>>.

²³ Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) p. 54, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

²⁴ Service correctionnel Canada, *Profil démographique des peuples autochtones du Canada et des délinquants autochtones détenus dans des établissements correctionnels fédéraux*, en ligne: Service correctionnel Canada <<http://www.csc-scc.gc.ca/aboriginal/002003-1008-fra.shtml>>.

²⁵ Association des femmes autochtones du Canada, *Fiche: Causes premières de la violence envers les femmes autochtones et répercussions de la colonisation*, p. 2, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada <https://www.google.ca/?gfe_rd=cr&ei=FfdAVIK3BMih8AaX3ICYCw&gws_rd=ssl#>.

consentement ou à l'insu de leurs familles. On a qualifié ce processus de «rafle des années soixante»²⁶.

- Aujourd'hui, on appelle la séparation forcée continue des enfants autochtones de leur famille «rafle du millénaire»²⁷.
- Présentement, environ 48% de tous les enfants à la charge de l'État sont autochtones²⁸.
- Santé Canada souligne que le diabète est un grand sujet d'inquiétude pour la population autochtone, cette affection se caractérisant chez elle par «l'apparition précoce de la maladie, sa gravité accrue au moment du diagnostic, les taux élevés de complications, l'inaccessibilité des services, les tendances à la hausse et la prévalence croissante des facteurs de risque dans une population déjà à risque»²⁹.

Pauvreté et logement

- Les réserves ont été créées pour faciliter la colonisation des peuples autochtones. Par exemple, les colons ont introduit les méthodes d'agriculture européennes dans les communautés autochtones par le biais des réserves. Mais souvent, ces communautés ont reçu des terres peu propices à l'agriculture et se sont retrouvés sans les ressources nécessaires pour se procurer de la nourriture ou des revenus³⁰
- Les communautés autochtones sont plus susceptibles de faire face à un chômage chronique par comparaison au reste du Canada³¹. Les Autochtones sont également plus susceptibles de vivre sous le seuil de pauvreté³².
- Dans les familles des Premières nations, 1 enfant sur 4 vit dans la pauvreté, par comparaison à 1 sur 10 dans la population non autochtone³³.
- Le revenu moyen annuel d'une femme autochtone est de 19,3% inférieur au seuil de faible revenu (SFR)³⁴. Le revenu médian des femmes autochtones âgées de 15 à 64 ans est de 6 564\$ inférieur au revenu médian des femmes non autochtones du même groupe d'âge³⁵.

²⁶ Association des femmes autochtones du Canada, *Fiche: Causes premières de la violence envers les femmes autochtones et répercussions de la colonisation*, p. 2, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada <https://www.google.ca/?gfe_rd=cr&ei=FfdAVIK3BMih8AaX3ICYCw&gws_rd=ssl#>>.

²⁷ Audrey Huntley, «Aboriginal Women's Access to Justice Video Project Report», CD-ROM (Toronto, METRAC 2011).

²⁸ Brittany Martell, *Information Sheet: Culturally Based Equity for First Nations Children & Youth*, p. 1, en ligne: First Nations & Family Caring Society of Canada <http://www.fncaringociety.com/sites/default/files/Information%20Sheet_Culturally%20Based%20Equity_May%202013_7.pdf>.

²⁹ Statistique Canada, *Femmes au Canada: Rapport statistique fondé sur le sexe* (Ottawa: Ministère de l'Industrie Canada, 2006) p. 195, en ligne: Statistique Canada <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/89-503-x2010001-fra.htm>>.

³⁰ Eric Hanson, *Indian Reserves*, en ligne: Indigenous Foundations <<http://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/home/government-policy/reserves.html>>.

³¹ Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ottawa: Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) p. 28, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

³² Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ottawa: Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) p. 18, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

³³ Trish Hennessy, *First Nations: The Long Shadow of Assimilation*, en ligne: Centre canadien de politiques alternatives <<https://www.policyalternatives.ca/publications/facts-infographics/hennessys-index-january-2013>>.

Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ottawa: Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) p. 18, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

³⁵ Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ottawa: Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) p. 12, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

- Le taux d'emploi des femmes autochtones est de 38% dans les réserves et de 51% hors-réserve³⁶.
- Environ 36% des femmes des Premières nations, métisses et inuites vivent dans la pauvreté³⁷.
- La pauvreté et des logements inadéquats contribuent au racisme, à la délocalisation et à la violence systémique que subissent les femmes autochtones. Ces mêmes facteurs forcent souvent les femmes à se prostituer et à vivre dans la rue³⁸.
- Le logement des Autochtones est indiscutablement une responsabilité constitutionnelle et une obligation fiduciaire du gouvernement fédéral³⁹.
- Les logements dans les réserves ont été et continuent d'être mal construits⁴⁰. Près de la moitié des logements situés dans des réserves nécessitent des réparations majeures⁴¹.
- La proportion de logements habités par des Autochtones ayant besoin de réparations est de 8% supérieure aux logements ayant besoin de réparations habités par des non-Autochtones⁴².
- Les Autochtones sont six fois plus susceptibles que les non-Autochtones de vivre dans des logements surpeuplés. Il faudrait 85 000 nouveaux logements pour répondre à la demande actuelle dans les réserves⁴³.

Violence faite aux femmes et colonisation

- Plusieurs communautés autochtones étaient matriarcales ou semi-matriarcales avant l'arrivée des Européens qui ont imposé leurs institutions et pratiques patriarcales, religieuses, économiques et politiques⁴⁴.
- Les femmes autochtones sont plus susceptibles que leurs homologues non autochtones de subir la violence émotionnelle, financière, physique ou sexuelle d'un conjoint ou d'un partenaire⁴⁵.

³⁶ Jacqueline M. Quinless, *Les femmes autochtones dans l'économie canadienne – les liens entre l'éducation l'emploi et le revenu* (Ottawa, ON: Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013), p. 1, en ligne: Affaires autochtones et Développement du Nord Canada <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1331046626766/1331046698685>>.

³⁷ Fondation canadienne des femmes, *Les faits à propos des femmes et de la pauvreté*, en ligne: <<http://www.canadianwomen.org/fr/Les-faits-a-propos-des-femmes-et-de-la-pauvrete>>.

³⁸ Association des femmes autochtones du Canada, *Fiche: Causes premières de la violence envers les femmes autochtones et répercussions de la colonisation*, p. 2, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada <https://www.google.ca/?gfe_rd=cr&ei=FfdAVIK3BMih8AaX3ICYCw&gws_rd=ssl#>.

³⁹ National Aboriginal Housing Association, *A Time for Action: A National Plan to Address Aboriginal Housing*, p. i, en ligne: <http://www.cwp-csp.ca/wp-content/uploads/2011/07/NAHA_Action_Plan_July_2009_FINAL.pdf>.

⁴⁰ National Aboriginal Housing Association, *A Time for Action: A National Plan to Address Aboriginal Housing*, p. 1, en ligne: <http://www.cwp-csp.ca/wp-content/uploads/2011/07/NAHA_Action_Plan_July_2009_FINAL.pdf>.

⁴¹ Trish Hennessy, *First Nations: The Long Shadow of Assimilation*, en ligne: Centre canadien de politiques alternatives <<https://www.policyalternatives.ca/publications/facts-infographics/hennessy-index-january-2013>>.

⁴² Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) p. 41, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

⁴³ Kazi Stastna, «First Nations housing in dire need of overhaul» (28 novembre 2011), en ligne: CBC News <<http://www.cbc.ca/news/canada/first-nations-housing-in-dire-need-of-overhaul-1.981227>>.

⁴⁴ Association des femmes autochtones du Canada, *Modèles de réconciliation culturellement pertinents selon les sexes*, p. 10, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada <http://www.google.ca/url?sa=t&rc=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0CDUQFjAE&url=http%3A%2F%2Fwww.nwac.ca%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fmce%2FWEBSESITES%2F201104%2FInsert2_frv2.pdf&ei=oytBVbP-BluxggSvsoCoBQ&usq=AFQjCNFZ1SJQ6H9B9w5idB6PC2ZvK7Pyvg&sig2=HPGTEohBJE5yW3S0Zy75iA>.

- Le taux de violence physique et sexuelle à l'égard des femmes autochtones est deux fois et demie plus élevé que le taux de violence faite aux femmes non autochtones⁴⁶.
- Les femmes autochtones sont plus susceptibles de subir des incidents graves de victimisation sous forme d'agressions physiques et sexuelles et cinq fois plus susceptibles de décéder de mort violente que les femmes non autochtones et les hommes autochtones⁴⁷.
- La violence faite aux femmes, et certainement la violence faite aux femmes autochtones, est rarement perçue comme un enjeu de droits de la personne. En autant que les gouvernements, les médias et le public se préoccupent de la violence faite aux femmes, celle-ci est plus fréquemment décrite comme un problème de criminalité ou un enjeu social. La violence faite aux femmes autochtones est également clairement un enjeu de droits de la personne, profondément enraciné dans la colonisation⁴⁸.

Femmes portées disparues et assassinées

- De 2005 à 2010, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a documenté 582 cas de femmes autochtones disparues ou assassinées au Canada.⁴⁹ Le gouvernement fédéral a par la suite refusé de continuer à financer le projet *Sœurs par l'esprit* de l'AFAC.
- En 2014, la GRC a déclaré posséder les dossiers de 1 181 cas de femmes autochtones portées disparues ou assassinées au Canada,⁵⁰ 39% de ces meurtres et disparitions se sont produits depuis l'année 2000⁵¹.
- La majorité des femmes disparues et assassinées avaient moins de 31 ans. Le quart d'entre elles avaient moins de 15 ans⁵².
- Les vies des femmes et des filles autochtones sont dévalorisées. En raison du racisme et de stéréotypes sexistes, leurs disparitions sont fréquemment ignorées par la police⁵³. Les mêmes attitudes discriminatoires qui exacerbent la crise des femmes et des filles disparues et assassinées contribuent également à la criminalisation et l'incarcération excessives des femmes autochtones.

Surveillance policière excessive et incapacité d'obtenir des services policiers

⁴⁵ Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) p. 56, en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

⁴⁶ Audrey Huntley, «Aboriginal Women's Access to Justice Video Project Report», CD-ROM (Toronto, METRAC 2011).

⁴⁷ Statistique Canada, *Mesure de la violence faite aux femmes: Tendances statistiques* (Ottawa: Ministre de l'Industrie Canada, 2013) p. 9, en ligne: Statistique Canada <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.htm>>.

⁴⁸ Parlement, Comité permanent de la condition féminine, «Rapport provisoire un cri dans la nuit: Un aperçu de la violence faite aux femmes autochtones, dans *Rapports et réponses du gouvernement*, No. 14 (25 mars 2011), p. 4, en ligne: Parlement du Canada <<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5056509&Language=F>>.

⁴⁹ Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI), *Meurtres et disparitions de femmes et de filles autochtones au Canada*, p. 12, en ligne: AFAI <<http://www.fafia-afai.org/wp-content/uploads/2014/09/6-2013IACHRBriefingPaperMarch-5.pdf>>.

⁵⁰ Gendarmerie royale du Canada (GRC) (2014), *Les femmes autochtones disparues et assassinées: Un aperçu opérationnel national*, p. 7, en ligne: GRC <www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/mmaw-faapd-fra.pdf>.

⁵¹ Human Rights Watch, *Those Who Take Us Away: Abusive Policing and Failure in Protection of Indigenous Women and Girls in Northern British Columbia*, p. 7, en ligne: Human Rights Watch <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/canada0213webwcover_0.pdf>.

⁵² Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI), *Meurtres et disparitions de femmes et de filles autochtones au Canada*, p. 12, en ligne: AFAI <<http://www.fafia-afai.org/wp-content/uploads/2014/09/6-2013IACHRBriefingPaperMarch-5.pdf>>.

⁵³ Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI), *Meurtres et disparitions de femmes et de filles autochtones au Canada*, p. 22, en ligne: AFAI <<http://www.fafia-afai.org/wp-content/uploads/2014/09/6-2013IACHRBriefingPaperMarch-5.pdf>>.

- Les femmes autochtones sont plus susceptibles d’être victimes de discrimination par la police que les femmes non autochtones et les hommes autochtones⁵⁴.
- Le profilage racial et la surveillance policière excessive sont les principales causes de la criminalisation des femmes et des filles autochtones au Canada⁵⁵.
- De nombreuses femmes autochtones subissent des agressions verbales racistes et sexistes de la part de la police. Elles n’osent pas signaler cette violence par crainte de représailles⁵⁶.
- De mauvaises expériences dans leur passé découragent les femmes autochtones violentées de demander l’aide de la police, ce qui les expose à encore plus de violence⁵⁷.
- L’échec de la police à répondre aux femmes et aux filles autochtones et à les protéger demeure une préoccupation. Vis-à-vis les femmes disparues et assassinées, la police soit ne prend pas les signalements au sérieux, retarde les enquêtes⁵⁸, ou ne communique pas avec les autres corps policiers. La gestion des dossiers laisse à désirer⁵⁹.
- Le gouvernement n’a pas encore répondu à de nombreuses revendications territoriales des peuples autochtones. Quand il accepte de négocier, il adopte une approche conflictuelle et tente d’imposer aux communautés autochtones les mesures les plus restrictives possibles⁶⁰.
- Le gouvernement refuse toujours d’entreprendre une enquête nationale sur les meurtres et les disparitions de filles et de femmes autochtones.

Documents cités

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, *Données démographiques sur les autochtones tirées de l’Enquête nationale auprès des ménages de 2011* (Ottawa, ON: Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013), en ligne: < <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1370438978311/1370439050610>>.

Alliance canadienne féministe pour l’action internationale (AFAI), *Meurtres et disparitions de femmes et de filles autochtones au Canada*, en ligne: AFAI <<http://www.fafia-afai.org/wp-content/uploads/2014/09/6-2013IACHRBriefingPaperMarch-5.pdf>>.

⁵⁴ Human Rights Watch, *Those Who Take Us Away: Abusive Policing and Failure in Protection of Indigenous Women and Girls in Northern British Columbia*, p. 16, en ligne: Human Rights Watch <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/canada0213webwcover_0.pdf>.

⁵⁵ Association des femmes autochtones du Canada, *La condition féminine importe Focus jeunes II*, p. 25, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada < http://www.nwac.ca/sites/default/files/imce/Gender%20Matters%20French/Jeunes2_LCFI-5.pdf >.

⁵⁶ Human Rights Watch, *Those Who Take Us Away: Abusive Policing and Failure in Protection of Indigenous Women and Girls in Northern British Columbia*, p. 20, en ligne: Human Rights Watch <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/canada0213webwcover_0.pdf>.

⁵⁷ Human Rights Watch, *Those Who Take Us Away: Abusive Policing and Failure in Protection of Indigenous Women and Girls in Northern British Columbia*, p. 30, en ligne: Human Rights Watch <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/canada0213webwcover_0.pdf>.

⁵⁸ Alliance canadienne féministe pour l’action internationale (AFAI), *Meurtres et disparitions de femmes et de filles autochtones au Canada*, p. 22, en ligne: AFAI <<http://www.fafia-afai.org/wp-content/uploads/2014/09/6-2013IACHRBriefingPaperMarch-5.pdf>>.

⁵⁹ Gendarmerie royale du Canada (GRC) (2014), *Les femmes autochtones disparues et assassinées: Un aperçu opérationnel national*, p. 7, en ligne: GRC <www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/mmaw-faapd-fra.pdf>.

⁶⁰ Parlement, Comité permanent de la condition féminine, «Rapport provisoire un cri dans la nuit: Un aperçu de la violence faite aux femmes autochtones, dans *Rapports et réponses du gouvernement*, No. 14 (25 mars 2011), p. 17, en ligne: Parlement du Canada <<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5056509&Language=F>>.

⁶⁰ Alexandra Olson, «Canada faces ‘crisis’ over aboriginal issues, Anaya tells the UN» (22 octobre 2013), en ligne: CTV News <<http://www.ctvnews.ca>>.

Amnesty International, *No More Stolen Sisters*, en ligne: Amnesty International
<<http://www.amnesty.ca/our-work/campaigns/no-more-stolen-sisters>>.

Association des femmes autochtones du Canada. *Les femmes autochtones et la justice réparatrice*. 2007. En ligne au <<http://www.nwac-hq.org/fr/documents/AboriginalWomenandRestorativeJusticeFrancais.pdf>>.

Association des femmes autochtones du Canada, *Modèles de réconciliation culturellement pertinents selon les sexes*, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada
<http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0CDUQFjAE&url=http%3A%2F%2Fwww.nwac.ca%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fimce%2FWEBSITES%2F201104%2FInsert2_frv2.pdf&ei=oytBVbP-BIuxggSvsoCoBQ&usg=AFQjCNFZ1SJQ6H9B9w5idB6PC2ZvK7Pyvg&sig2=HPGTEohBJE5yW3S0Zy75iA>.

Association des femmes autochtones du Canada, *Fiche: Causes premières de la violence envers les femmes autochtones et répercussions de la colonisation*, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada
<https://www.google.ca/?gfe_rd=cr&ei=FfdAVIK3BMih8AaX3ICYCw&gws_rd=ssl#>.

Association des femmes autochtones du Canada, *La condition féminine importe - Focus jeunes II*, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada
<http://www.nwac.ca/sites/default/files/imce/Gender%20Matters%20French/Jeunes2_LCFI-5.pdf>.

Association des femmes autochtones du Canada, *L'AFAC demande à tous les Canadiens de parler de leurs soupçons concernant les personnes disparues ou assassinées*, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada
<http://www.nwac.ca/files/F_2013%2010%2024%20NWAC%20Calls%20on%20All%20Canadians%20to%20Report%20Suspicious%20Regarding%20Missing%20or%20Murdered%20Persons%20doc.pdf>.

Association des femmes autochtones du Canada, *Ce que leurs histoires nous disent: Résultats de recherche de l'initiative Sœurs par l'esprit*, en ligne: Association des femmes autochtones du Canada
<http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CB0QFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.nwac.ca%2Ffiles%2Freports%2F2010_NWAC_SIS_Report_FR.pdf&ei=Nv5BVbwBxrmCBIBNgIAK&usg=AFQjCNESNP8gbMqEwe55p6h_ygr3dFpkkw&sig2=VeEIE88qeauvY27dnuSIbw>.

Buller, Ed, *Aboriginal People*, en ligne: Smart Justice Network of Canada
<www.smartjustice.ca>.

Commission canadienne des droits de la personne, *Protégeons leurs droits: Examen systématique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une*

peine de ressort fédéral. (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2003), en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <<http://www.chrc-ccdp.ca/fra/content/protegeons-leurs-droits-examen-systemique-des-droits-de-la-personne-dans-les-services>>.

Commission canadienne des droits de la personne, *Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones* (Ottawa: Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013) en ligne: Commission canadienne des droits de la personne <http://www.chrc-ccdp.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones_0.pdf>.

Fondation canadienne des femmes, *Les faits à propos des femmes et de la pauvreté*, en ligne: <<http://www.canadianwomen.org/fr/Les-faits-a-propos-des-femmes-et-de-la-pauvrete>>.

Gendarmerie royale du Canada (GRC) (2014), *Les femmes autochtones disparues et assassinées: Un aperçu opérationnel national*, en ligne: GRC <www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/mmaw-faapd-fra.pdf>.

Hanson, Eric, *Indian Reserves*, en ligne: Indigenous Foundations <<http://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/home/government-policy/reserves.html>>.

Hennessy, Trish, *First Nations: The Long Shadow of Assimilation*, en ligne: Centre canadien de politiques alternatives <<https://www.policyalternatives.ca/publications/facts-infographics/hennessys-index-january-2013>>.

Human Rights Watch, *Those Who Take Us Away: Abusive Policing and Failure in Protection of Indigenous Women and Girls in Northern British Columbia*, en ligne: Human Rights Watch <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/canada0213webwcover_0.pdf>.

Huntley, Audrey, «Aboriginal Women's Access to Justice Video Project Report», CD-ROM (Toronto, METRAC 2011).

L'enquêteur correctionnel du Canada, *Discrimination systémique à l'égard des délinquants autochtones dans les prisons du Canada*, en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada <<http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/comm/press/press20061016-fra.aspx>>.

L'enquêteur correctionnel du Canada (2013), *Isolement dans le système correctionnel canadien, Mettre fin à l'isolement*, en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada <<http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/comm/presentations/presentations20130322-23-fra.aspx>>.

L'enquêteur correctionnel du Canada, *Une question de spiritualité: Les autochtones et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2012) en ligne: Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada <<http://oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/oth-aut/oth-aut20121022-fra.pdf>>.

L'enquêteur correctionnel du Canada, *Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada 2009-2010* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Canada, 2006), p. 45, en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada < <http://www.ocibec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/annrpt/annrpt20092010-fra.pdf>>.

L'enquêteur correctionnel du Canada, *Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada 2011-2012* (Ottawa: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2012), en ligne: L'enquêteur correctionnel du Canada < <http://www.ocibec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/annrpt/annrpt20122013-fra.pdf>>.

Martell, Brittany, *Information Sheet: Culturally Based Equity for First Nations Children & Youth*, en ligne: First Nations & Family Caring Society of Canada <http://www.fncaringsociety.com/sites/default/files/Information%20Sheet_Culturally%20Based%20Equity_May%202013_7.pdf>.

Méndez, Juan, *Rapport intérimaire du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*, UN GAOR, 66^{ième} Session, UN Doc. A/66/268 (2011), en ligne: <<http://daccess-ods.un.org/access.nsf/Get?OpenAgent&DS=A/66/268&Lang=F>>.

Monture-Angus, Patricia, *Thunder in My Soul: A Mohawk Woman Speaks* (Halifax: Fernwood Publishing, 2002).

National Aboriginal Housing Association, *A Time for Action: A National Plan to Address Aboriginal Housing*, en ligne: <http://www.cwp-csp.ca/wp-content/uploads/2011/07/NAHA_Action_Plan_July_2009_FINAL.pdf>.

Norma Greene, *Profil des autochtones incarcérées dans un établissement fédéral* (2013), en ligne: Service correctionnel Canada <<http://www.csc-scc.gc.ca/autochtones/002003-1009-fra.shtml>>.

Olson, Alexandra, «Canada faces 'crisis' over aboriginal issues, Anaya tells the UN» (22 octobre 2013), en ligne: CTV News <<http://www.ctvnews.ca>>.

Parlement, Comité permanent de la condition féminine, «Rapport provisoire un cri dans la nuit: Un aperçu de la violence faite aux femmes autochtones, dans *Rapports et réponses du gouvernement*, No. 14 (25 mars 2011), en ligne: Parlement du Canada <<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5056509&Language=F>>.

Quinless, Jacqueline M., *Les femmes autochtones dans l'économie canadienne – les liens entre l'éducation l'emploi et le revenu* (Ottawa, ON: Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013), en ligne: Affaires autochtones et Développement du Nord Canada <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1331046626766/1331046698685>>.

Report of the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba: The Justice System and Aboriginal People, vol. 1 (Winnipeg, MB: Gouvernement du Manitoba, 2001).

Service correctionnel Canada, *Profil démographique des peuples autochtones du Canada et des délinquants autochtones détenus dans des établissements correctionnels fédéraux*, en ligne: Service correctionnel Canada <<http://www.csc-scc.gc.ca/aboriginal/002003-1008-fra.shtml>>.

Service correctionnel Canada, *Service correctionnel Canada pavillons de ressourcement* (Ottawa, ON: Service correctionnel Canada, 2013), en ligne: <<http://www.csc-scc.gc.ca>>.

Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages 2011* (Ottawa, ON: Statistique Canada, 2013), en ligne: Statistique Canada <<http://www.statcan.gc.ca>>.

Statistique Canada, *Femmes au Canada: Rapport statistique fondé sur le sexe* (Ottawa: Ministre de l'Industrie Canada, 2006) en ligne: Statistique Canada <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/89-503-x2010001-fra.htm>>.

Statistique Canada, *Les peuples autochtones au Canada: Premières Nations, Métis et Inuits* (Ottawa, ON: Statistique Canada, 2011), en ligne: Statistique Canada <<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>>.

Statistique Canada, *Mesure de la violence faite aux femmes: Tendances statistiques* (Ottawa: Ministre de l'Industrie Canada, 2013), en ligne: Statistique Canada <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.htm>>.

Statistique Canada, *Statistiques sur les services correctionnels pour les jeunes au Canada 2010/2011*, par Christopher Munch (Ottawa: Ministre de l'Industrie Canada, 2012).

The Canadian Press, «UN human rights investigator says Canada needs inquiry into missing aboriginal women» (15 octobre 2013), en ligne: *The Globe and Mail* <<http://www.theglobeandmail.com>>.

The Legacy of Hope Foundation, *Hope and Healing*, en ligne: The Legacy of Hope Foundation <<http://www.legacyofhope.ca/downloads/hope-healing-2014.pdf>>.